

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE



L'Association Sportive, sous la responsabilité des professeurs d'E.P.S., donne la possibilité aux élèves d'avoir une pratique sportive supplémentaire, voire complémentaire aux heures d'E.P.S.

Elle s'adresse à tous les enfants de tous les niveaux de classe de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Ceux-ci peuvent s'inscrire à une ou plusieurs activités (si la répartition des jours et des heures d'entraînements dans la semaine le permettent).

La pluralité est donc autorisée et la compétition (facultative) peut être proposée selon l'activité mais sera dépendante de l'évolution de la situation sanitaire.

La pratique des activités sportives est organisée suivant une alternance d'entraînements et de rencontres inter-établissements au niveau du district, du département et de l'académie (Ceci sera également dépendant de l'évolution de la situation sanitaire et des directives nationales de l'UNSS).

Si des compétitions sont organisées, elles se dérouleront le MERCREDI après-midi ; un service de bus gratuit assurera alors le transport des élèves jusqu'au lieu de compétition et le retour au collège. Les rencontres ont un rôle formateur : Elles représentent toujours :

- la concrétisation des heures de préparation lors des entraînements
- un repère pour l'évolution de la pratique
- un temps fort dans l'apprentissage de la maîtrise de soi
- un engagement individuel par rapport au groupe
- un moment de convivialité fédérateur pour le groupe

L'Association Sportive propose aux enfants des formations spécifiques d'arbitres, de juges ; ils pourront également s'investir davantage dans l'association en prenant des responsabilités au niveau du comité directeur.

Activités	Responsables	Jours	Horaires
CIRQUE	Mme BOEGLIN	Lundi Jeudi	17h05 – 18h35 Section 17h05 -18h35 Tous niveaux
CROSSFIT	M. BODIOU	Vendredi	17h05 – 18h15 Tous niveaux
ESCALADE	M. BODIOU Mmes LEGROS-BOUTILLIER	Jeudi Mardi	17h05 – 18h35 Tous niveaux 17h05 – 18h35 Tous niveaux
BASKET BALL	Mme LEGROS	Vendredi	17h05 – 18h35 Tous niveaux
BADMINTON	Mme BOUTILLIER	Lundi	17h05-18h35 Tous niveaux

Documents nécessaires à l'inscription à l'Association Sportive :

- Une autorisation parentale
- Une cotisation de **30 (ancien licencié) ou 35 euros (nouveau licencié) comprenant :**
 - + La licence UNSS (avec assurance)
 - + Le prêt de matériel pour l'année
 - + Le transport pour les compétitions
 - + Le tee shirt de l'AS (nouveau licencié)

Règlement par chèque à l'ordre de l'Association Sportive du collège de Bréval.

Possibilité de régler avec PASS + auquel cas, le chèque de cotisation vous sera rendu

